



Association C du Vent

Dourguelen

29380 BANNALEC

Bannalec le 07 mars 2011

Madame le Maire de Scaër

29390 SCAËR

Objet : ZDE sur la commune de Scaër

Madame le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration des zones de développement de l'éolien sur le territoire de la Communauté de Communes vous avez contribué, en collaboration avec la Cocopaq, à la mise en place des différents sites retenus sur la Commune de Scaër.

A de nombreuses reprises nous vous avons fait part de problèmes de nuisances acoustiques sur des parcs éoliens récents dans le département du Morbihan.

Nous avons souligné également le fait que ces parcs ont été réalisés par les mêmes opérateurs qui se sont déjà positionnés sur votre Commune, et préconisent l'installation des mêmes aérogénérateurs. Sur ces sites Morbihannais ni les promoteurs, ni les exploitants, ni les constructeurs, ni les cabinets d'acousticiens, ni les services de l'état ne sont en mesure de mettre en œuvre la solution pour remédier aux nuisances acoustiques des machines. Moralité : les éoliennes continuent de tourner...et d'empoisonner la vie des riverains....

Madame le Maire, avant de vous avancer plus en avant dans vos décisions, nous vous demandons d'imposer aux promoteurs un engagement **écrit** vous assurant « **Zéro-nuisances** » pour les futurs parcs éoliens sur votre commune en complément de la Charte de la Cocopaq.

C'est par de tels engagements envers vous et votre conseil municipal, que les promoteurs éoliens, prendront les dispositions adéquates pour des montages de parcs « sans problèmes ».

.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'expression de notre profonde considération.

Philippe Fatras
Président